



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 18401

Numéro SIREN : 478 520 471

Nom ou dénomination : A.V.B.G.

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2017 sous le numéro de dépôt 46600



20170466002016

DATE DEPOT : 03/07/2017

N° DE DEPOT : 46600

N° GESTION : 2013B18401

N° SIREN : 478520471

DENOMINATION : A.V.B.G.

ADRESSE : 7 rue Bayen 75017 Paris

MILLESIME : 2016

AVBG
Société à responsabilité limitée
au capital de 45 000,00 Euros
Siège social : 7 Rue Bayen
75017 PARIS
R.C.S : B 478 520 471

Greffes du Tribunal de
Commerce de Paris

4 JUL. 2017

numéro de dépôt

4 6600

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 05/06/2017
AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016 faisant ressortir une perte de -3 302,41 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de -16 853,70 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à -20 156,11 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de -20 156,11 Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de -3 302,41 Euros. Il passera ainsi de -16 853,70 Euros, à la somme de -20 156,11 Euros après affectation.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016 faisant ressortir une perte de -3 302,41 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de -16 853,70 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à -20 156,11 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de -20 156,11 Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de -3 302,41 Euros. Il passera ainsi de -16 853,70 Euros, à la somme de -20 156,11 Euros après affectation.

Pour copie certifiée conforme

La gérance

AMR

AVBG

Numéro SIRET : 47852047100010

Code APE : 5610A

7 Rue Bayen
75017 PARIS

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2016 au 31/12/2016

AB JB

Sommaire

Bilan	1
ACTIF	1
<i>Actif immobilisé</i>	<i>1</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>1</i>
PASSIF	2
<i>Capitaux Propres</i>	<i>2</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>2</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>2</i>
Compte de résultat	3
Annexes 2016	5
PREAMBULE	5
REGLES ET METHODES COMPTABLES	5
<i>COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE</i>	<i>6</i>
NOTES SUR LE BILAN ACTIF	7
NOTES SUR LE BILAN PASSIF	9
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	10
AUTRES INFORMATIONS	10
DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE	10
COMPTE RENDU DES TRAVAUX	11
RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES	12
Attestation de Présentation	13

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial	244 000		244 000	244 000	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 467	3 514	1 953	3 046	- 1 093
Autres immobilisations corporelles	23 130	6 879	16 251	15 776	475
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	14 764		14 764	14 764	
TOTAL (I)	287 361	10 393	276 968	277 586	- 618
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	2 751		2 751	3 369	- 618
Avances et acomptes versés sur commandes	260		260		260
Clients et comptes rattachés	491		491	30	461
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux	2 532		2 532	1 701	831
. Etat, impôts sur les bénéfices	4 490		4 490	3 396	1 094
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 473		2 473	4 914	- 2 441
. Autres	2 468		2 468	2 468	
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	12 826		12 826	2 506	10 320
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance				16 864	- 16 864
TOTAL (II)	28 290		28 290	35 249	- 6 959
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	315 652	10 393	305 259	312 835	- 7 576

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 45 000)	45 000	45 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	4 500	4 500	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-16 854	12 958	- 29 812
Résultat de l'exercice	-3 302	-29 811	26 509
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	29 344	32 646	- 3 302
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	95 119	118 930	- 23 811
. Découverts, concours bancaires		6 865	- 6 865
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	87 909	55 885	32 024
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 250	58 712	- 5 462
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	23 425	7 668	15 757
. Organismes sociaux	9 249	25 609	- 16 360
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 618	882	736
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	5 344	5 638	- 294
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	275 915	280 188	- 4 273
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	305 259	312 835	- 7 576

Compte de résultat

Présenté en Euros

Présente en Euros						
	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	265 620		265 620	282 786	- 17 166	-6,07
Production vendue biens						
Production vendue services						
Chiffres d'affaires Nets	265 620		265 620	282 786	- 17 166	-6,07
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			3 710	3 013	697	23,13
Autres produits			82	30	52	173,33
Total des produits d'exploitation (I)			269 412	285 829	- 16 417	-5,74
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			74 007	78 035	- 4 028	-5,16
Variation de stock (marchandises)			618	-306	924	301,96
Achats de matières premières et autres approvisionnements				43	- 43	-100
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			96 236	101 880	- 5 644	-5,54
Impôts, taxes et versements assimilés			8 885	8 432	453	5,37
Salaires et traitements			77 881	97 788	- 19 907	-20,36
Charges sociales			12 664	23 262	- 10 598	-45,56
Dotations aux amortissements sur immobilisations			3 289	4 714	- 1 425	-30,23
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			25	36	- 11	-30,56
Total des charges d'exploitation (II)			273 605	313 884	- 40 279	-12,83
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-4 193	-28 055	23 862	85,05
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			2 824	3 665	- 841	-22,95
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			2 824	3 665	- 841	-22,95
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-2 824	-3 665	841	22,95
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-7 017	-31 720	24 703	77,88

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 826	236	7 590	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital		10 000	- 10 000	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	7 826	10 236	- 2 410	-23,54
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 111		4 111	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		8 328	- 8 328	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	4 111	8 328	- 4 217	-50,64
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	3 715	1 909	1 806	94,60
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	277 238	296 066	- 18 828	-6,36
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	280 541	325 877	- 45 336	-13,91
RESULTAT NET	-3 302	-29 811	26 509	88,92
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes 2016

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 305 258,55 E.

Le résultat net comptable est une perte de 3 302,41 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19/05/2017 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (100 %)

Annexes 2016 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 244 000 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	244 000		244 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	244 000		244 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 287 361 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	244 000			244 000
Immobilisations corporelles	25 926	7 272	4 600	28 597
Immobilisations financières	14 764			14 764
TOTAL	284 690	7 272	4 600	287 361

Amortissements et provisions d'actif = 10 393 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	7 104	3 289		10 393
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	7 104	3 289		10 393

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	244 000	0	244 000	Non amortiss.
Matériel et outillage	5 467	3 514	1 953	5 ans
Agencements divers	18 643	5 183	13 460	10 ans
Matériel de bureau & informatique	1 226	773	454	5 ans
Mobilier	2 822	923	1 899	10 ans
Consignation	439	0	439	Non amortiss.
TOTAL	272 597	10 393	262 204	

Etat des créances = 27 218 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	14 764		14 764
Actif circulant & charges d'avance	12 454	12 454	
TOTAL	27 218	12 454	14 764

Provisions pour dépréciation = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL					

Produits à recevoir par postes du bilan = 2 468 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	2 468
Disponibilités	
TOTAL	2 468

Annexes 2016 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 45 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	450	100,00	45 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	450	100,00	45 000

Etat des dettes = 275 915 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	95 119	24 555	70 564	
Dettes financières diverses	87 909	87 909		
Fournisseurs	53 250	53 250		
Dettes fiscales & sociales	39 637	39 637		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	275 915	205 350	70 564	

Charges à payer par postes du bilan = 4 495 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	142
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	4 352
Autres dettes	
TOTAL	4 495

Annexes 2016 (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 265 620 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	265 620	100,00 %
TOTAL	265 620	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 2 468 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Produits à recevoir(448700)	2 468
TOTAL	2 468

Charges à payer = 4 495 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus sur emprunt(168840)	142
TOTAL	142

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges payes(428200)	2 823
Charges sur congés payés(438200)	1 228
Autres charges à payer(448600)	202
TOTAL	4 352

Annexes 2016 (suite)**COMPTE RENDU DES TRAVAUX**

Le Cabinet C.R.S., inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par AVBG,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2016 caractérisés notamment par les données suivantes:

Total du bilan	305 259
Chiffre d'affaires hors taxes	265 620
Résultat net de l'exercice (perte)	-3 302

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour C.R.S.
Fait à PARIS le 19/05/2017

Annexes 2016 (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	45 000	45 000	45 000	45 000	45 000
b) Nombre d'actions émises	450	450	450	450	450
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	265 620	282 786	266 106	53 052	
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-13	-25 097	-74 208	-87 862	-4 409
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-13	-25 097	-74 208	-87 862	-4 409
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-3 302	-29 811	-80 171	-89 750	-4 409
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	-0	-58	-165	-195	-10
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	-7	-66	-178	-199	-10
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	77 881	97 788	107 130	30 442	
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	12 664	23 262	35 189	13 371	-3 144

Attestation de Présentation**ATTESTATION**

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise AVBG pour l'exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 13 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	305 258,55 Euros
chiffre d'affaires	265 620,12 Euros
résultat net comptable	-3 302,41 Euros

Fait à PARIS
Le 19/05/2017

Signature de l'Expert Comptable

Cabinet CONSEIL REVISION SOLUTIONS

AVBG
S.A.R.L. au capital de 45 000,00 Euros
Siège social : 7 Rue Bayen
75017 PARIS
R.C.S : B 478 520 471

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 05/06/2017

Le 05/06/2017,
à 15 Heures,

Mademoiselle Valérie BOULENGER, détenant 405 parts sociales,
Mademoiselle Amélie BOULENGER, détenant 45 parts sociales,

associés de la société AVBG, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Mademoiselle Amélie BOULENGER, préside la séance en qualité d'Associé

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2016, et affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Questions diverses (art. R223-20, al. 2).

VB
AB

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
 - du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.
- Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 lesquels font apparaître une perte de -3 302,41 Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016 faisant ressortir une perte de -3 302,41 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de -16 853,70 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à -20 156,11 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de -20 156,11 Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de -3 302,41 Euros. Il passera ainsi de -16 853,70 Euros, à la somme de -20 156,11 Euros après affectation.
- Le solde en pour un montant de 0,00 Euros.
- **Rappel des dividendes distribués**
-
-

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

La gérance

